

LES VESTRIS

GAÉTAN, LE " DIOU DE LA DANSE "



Le volume très documenté (d'après les rapports des Archives, nationales, de la Bastille, de l'Opéra, et de nombreux documents inédits) de Gaston Capon donne, sur la famille Vestris, les renseignements les plus circonstanciés.

C'est le 3 octobre 1747 que la mère et ses fils : Gaétano, Appolino Balthasar, Angiolo et Jean-Baptiste, arrivaient à la conquête de Paris, appelés par leur fille et sœur, la jeune et jolie Teresina, déjà lancée dans le monde de la galanterie parisienne. Ils la rejoignaient dans l'appartement qu'elle avait loué à l'hôtel du Saint-Esprit, tenu par le sieur Morin, dans la rue des Cordeliers,

C'est de Florence que toute la famille était partie, se séparant en deux groupes : la mère avec quelques-uns des enfants; le père avec les autres. Ils étaient allés à Naples, puis à Palerme, à Bologne, à Venise, à Gênes, et de là à Vienne et à Dresde, revenant ensuite en Italie, à Milan, trouvant à s'engager pour chanter ou danser, à l'Opéra et ailleurs.

En peu de temps, tous les Vestris résidant à Paris se trouvèrent engagés à l'Académie royale de musique. Gaétan y entra en avril 1749. Une autre sœur, Violante, chanteuse à la superbe voix de soprano, arrivant de Turin, étant venue rejoindre cette même année, les Vestris quittèrent la rue des Cordeliers et ils se divisèrent, afin de faciliter le commerce galant des deux sœurs. Thérèse vint demeurer avec sa mère et Gaétan, rue Neuves-Petits-Champs, près de la rue Sainte-Anne. Violante s'installa non loin de là, au petit hôtel du Maine, avec ses frères Jean-Baptiste et Angiolo.

* *

Lors des débuts de Gaétan, en 1749, l'Opéra n'était pas riche en danseurs. Il n'y avait, pour barrer la route à Vestris, que Dupré et Lany : le premier, appelé l'« Apollon » de la danse, suscitait encore l'enthousiasme du public, malgré ses trente années de présence au théâtre; le second, bien qu'excellent danseur et parfait maître de ballets, ne possédait aucune des qualités qui caractérisent un artiste de premier plan.

Le jeune Vestris était déjà remarquable par la pratique qu'il avait acquise dans les différentes villes où il avait exercé, bien qu'étant « jarreté », c'est-à-dire ayant les cuisses rapprochées et les hanches étroites — imperfection qu'il sut vaincre à force de travail. En peu de temps, il se perfectionna sous la direction de Dupré, et il s'éleva bientôt au rang de son illustre maître, qu'« il égala en perfection et surpassa en variété et en goût », assure Noverre, dans ses *Lettres sur la danse*.

Aussi, lorsque Dupré se retira en 1751, Gaétan obtint-il l'emploi de danseur seul, aux appointements de quinze cents livres, et Clément, dans son volume, *Cinq années littéraires* (1754, n° 8, t. IV, p. 175), le note en ces termes :

Le premier danseur après Dupré, et dans son genre, que nous ayons aujourd'hui à l'Opéra, est une jeune Florentin, nommé Vestris, assez grand, bien fendu, taillé noblement et d'une jolie figure au théâtre.

Joli homme, infatué de sa personne, hâbleur, plein de faconde, il avait les qualités requises pour un artiste désireux de parvenir par tous les moyens. Et ses succès auprès des femmes furent grands, et ses aventures nombreuses.

Sous prétexte de lui donner des leçons de danse, il allait tous les matins, de bonne heure, chez la demoiselle Étienne Lemarkis, danseuse dans

les ballets, entretenue par le marquis de Villeroy, qui la venait voir chaque jour entre 9 et 10 heures, et ne la quittait plus de la journée. Malgré les précautions prises, et bien que Vestris disparût avant l'arrivée du marquis, celui-ci eut bientôt connaissance des leçons clandestines. Fortement épris de la demoiselle, il se rendit auprès de Vestris, et lui ordonna de cesser ses visites. Ayant réitéré plusieurs fois sa défense, sans succès, M. de Villeroy, abordant un soir Vestris, au sortir de l'Opéra, lui dit qu'il voulait lui donner « deux mylords de ses amis pour écoliers et qu'il devait souper le soir même avec eux, qu'il n'avait qu'à monter dans son équipage et qu'il seroit de la partie. Il se fit conduire vis-à-vis le pont tournant et avoit ordonné à ses gens de prendre des fouets et des baguettes. Il fit mettre pied à terre à Vestris, et lui dit qu'il l'avoit amené pour lui donner les étrivières. Luy, ingambe, fut assez heureux de l'éviter en prenant la fuite. » Sa frayeur fut telle qu'il dut se faire saigner aussitôt.

* *

Gaétan cherchait à supplanter Lany, maître des ballets. Et sa sœur Thérèse, qui avait débuté en 1751, comme danseuse, jalousait M^{lle} Puvigné, premier sujet. Elle avait cédé aux sollicitations de Lany, « droit de jambage que le maître des ballets exigeait des danseuses en quête d'avancement », et avait ainsi obtenu des avantages et des passe-droits. Mais ses exigences étaient sans limites, ne laissant aucune occasion de marquer sa mauvaise humeur. Et Gaétan prenait fait et cause pour sa sœur. Le 11 février 1754, lors d'une répétition, une vive altercation eut lieu entre Vestris et Lany : « Le sieur Vestris aîné tira l'épée sur le théâtre contre Lany qui, par prudence ou autrement, ne jugea pas à propos de se mettre seulement en défense... »

Le geste du danseur italien fut l'objet d'un rapport, et le dimanche 17, comme Vestris entra au théâtre, Desbrosses, sergent-major des gardes françaises, muni d'un ordre du roi, l'arrêtait et le mettait entre les mains de Degland, aide-major de la ville, qui le conduisit sans autre formalité au For-l'Évêque.

(Il y avait, à l'Opéra, une garde continuelle composée de seize hommes des gardes de la ville, commandée par un sergent, qui était relevée pendant les représentations par quarante hommes du régiment des gardes françaises).

La prison, sise rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n'avait rien de redoutable pour les prisonniers fortunés. Vestris eut toujours, au For-l'Évêque, nombreuse compagnie. Il occupait la salle du Conseil à raison d'une pistole par jour. Et il donna un dîner qui lui coûta plus de quarante écus. Sa sœur allait le voir tous les jours.

Sentant leur étoile pâlir, les Vestris, pour faire diversion, résolurent de mettre à profit les engagements que leur offraient les Cours étrangères. Thérèse et Angiolo — le frère cadet — demandèrent leur congé absolu. L'état des appointements pour les années 1754-1755 porte :

- Vestris, entré en 1749, renvoyé le 17 février 1754.
- Vestris cadet, entré en 1753, a demandé son congé absolu, fait ses six mois qui expireront le 1^{er} novembre 1754.
- M^{lle} Vestris, entrée en 1751, a demandé son congé absolu, fait ses six mois qui expireront le 1^{er} novembre 1754.

Gaétan, sorti de prison, s'occupa de répondre aux avantageuses propositions qu'on lui adressait. Il conclut pour Berlin à raison de seize mille livres par an, cent louis d'indemnité pour ses frais de voyage, et cent louis pour son retour.

* *

Les danseurs partirent le 6 décembre, avec leur mère, laissant la maison à la garde de la sœur cadette, Violante, qui revenait de Londres, où elle était restée une année.

Nulle trace ne permet de suivre Gaétan dans les capitales de l'Europe où il séjourna. On suppose que, de Berlin, il sut retourner en Italie, au théâtre de Turin, où un ballet de sa composition fut joué. De retour à

Paris, ils'efforce de reconquérir la place abandonnée au théâtre de l'Opéra. Pitrot, sur qui on avait compté pour le remplacer, ne se hâta pas de revenir de Saxe, où il composait des ballets. Aucun autre danseur ne ressortait suffisamment pour se détacher du groupe ordinaire des sujets. Vestris bénéficia de cette pénurie de coryphées, et il reprenait, en même temps que son frère Angiolo et sa sœur Thérèse, son emploi à l'Académie royale de musique, où il reparut dans *Roland*, l'opéra de Quinault et Lulli, le 9 décembre 1755. Le *Mercur*e négligea de signaler son retour.

C'est en 1757 qu'il fit la connaissance de M^{lle} Allard. La jeune fille, née en 1742, à Marseille, après un engagement à la Comédie de sa ville natale, était partie pour Lyon, où elle avait été première danseuse au Théâtre. Puis, en août 1756, elle vint tenter fortune à Paris. Quelques jours après, elle prenait place dans le corps de ballet de la Comédie Française.

La danseuse et Gaétan vécurent quelque temps quasi maritalement, Une grossesse s'ensuivit. Et le 27 mars 1760, un enfant naquit qu'on baptisa le même jour sous les noms de Marie-Jean-Augustin Vestris.

* * *

La vie publique de Vestris prenait une importance tous les jours plus grande. Le *Mercur*e, un moment brouillé avec l'administration de l'Opéra, avait suspendu ses critiques, qu'il reprit sitôt que Rebel et Francœur furent remis pour la seconde fois à la tête de ce théâtre. Vestris put y lire couramment de courtois éloges et d'amicaux encouragements. On s'extasia sur son pas figuré, « d'un goût, d'une expression, d'une grâce et d'un accord qui charment »; on le loue de mettre « le comble au plaisir des spectateurs », en paraissant toujours « avec plus d'aisance et de noblesse,... de légèreté et de précision. »

Dans le courant de l'année 1761, Vestris est adjoint à Lany en qualité de maître et compositeur des ballets, et Gaétan, bien en possession de son art, s'efforce d'embellir son jeu. Il rompt avec les vieilles traditions. Et le *Mercur*e de France de décembre 1761 remarque, au sujet d'*Armide*, de Quinault et Lully :

On ne saurait donner trop d'éloges à M. et M^{lle} Vestris dans leur pas de deux pour l'enchantement de Renaud. Jusqu'alors, par le plus absurde des contresens, les meilleurs danseurs et danseuses paroisoient ne danser que pour s'enchanter mutuellement et pour mendier des applaudissements au parterre, en lui adressant leurs actions les plus séduisantes; au contraire, dans ce pas de deux, M. et M^{lle} Vestris ne perdent jamais de vue le lit où repose Renaud. Tout ce que leur scène pantomime a d'agréable et de voluptueux est dirigé sur cet objet. S'ils s'en éloignent de temps en temps, ce n'est que pour se consulter, se communiquer de nouveaux charmes, ainsi l'illusion est entière, leurs talents méritent toutes nos louanges; mais nous croyons ne savoir encore de plus distingués au sentiment de goût qui leur a fait sacrifier les applaudissements de la multitude à la noble émulation d'en mériter de plus flatteurs et d'introduire le raisonnement dans cet agréable talent.

Tous les Vestris allaient soutenir de leurs applaudissements ceux des leurs qui affrontaient le public. Un soir, au parterre, le frère de Gaétan, Jean-Baptiste, celui qu'on appelait « le cuisinier de la famille » s'écria, dans son jargon, en une exclamation fraternelle : « C'est le diou de la danse. »

Le mot circula dans la salle, se répandit dans la ville. Vestris fut le *Diou de la danse*, appellation dans laquelle il rentrait autant d'ironie que d'hommage. Mais le danseur n'y entendait que de l'admiration, et sa vanité s'y complaisait. Enivré, gonflé d'orgueil, il se livrait à des manifestations d'une ridicule suffisance. Un jour qu'il avait été applaudi avec transport, il donna majestueusement sa jambe à baiser à un jeune élève

qui lui exprimait son admiration. On lui prête ce propos : « Il n'y a que trois grands hommes en Europe : le roi de Prusse, M. de Voltaire et moi. » La phrase est mentionnée dans tous les recueils de l'époque.

Raisonneur et chicanier, Vestris suscitait constamment des difficultés. L'Intendant des Menus, M. de la Ferté, qui s'occupait activement de la partie administrative de l'Opéra, étant l'intermédiaire entre les directeurs et le ministre du roi, en rend compte au maréchal de Richelieu, disant qu'il a été obligé de sévir un peu contre lui, car « il n'est jamais content de son sort et ne fait qu'ameuter les sujets ». Ses incartades sans cesse renouvelées lui valurent d'être rayé des contrôles de l'Académie royale de musique en 1767.

* * *

La plus grande liberté de mœurs régnait au sein de la famille Vestris; nul n'imaginait de se choquer des goûts et des unions passagères de l'un de ses membres. Si les voyages les séparaient parfois, toujours ils se retrouvaient avec la même joie, et reprenaient, la main dans la main, la lutte pour la vie, se soutenant l'un l'autre, s'aidant de toutes les façons. La *correspondance de Grimm* (édit. Tourneux, tome VIII, p. 262) loue ironiquement l'espèce de communauté en laquelle ils se plaisaient :

La famille Vestris vit dans la plus tendre union. Pendant que la belle Teresina couche avec son amant pour de l'argent, la mère, dévote comme une sainte, dit à côté de sa chambre son chapelet; son frère qu'on appelle le cuisinier prépare le souper que la sœur Violante et les autres frères viennent manger avec Teresina et son amant, le plus cordialement du monde.

Et Thérèse, à son habitude, menait plusieurs intrigues de front. L'un de ses adorateurs, le comte Ascligio, un noble vénitien, l'ayant quittée pour la demoiselle Dubois, actrice aux Français, on célèbre, dans une série d'épigrammes sur les amours des filles d'opéra, attribuées à Poinset, en collaboration avec M. de Pressigny le trio resté fidèle à Thérèse :

*Vestris à Sainte Foix a loué son devant.
Son derrière à Brissard, qu'il paye tout
[autant,
Passe encore pour ces deux, mais
[Coubron, ma parole,
Ne devrait pas payer si cher un entresol.
C'est cependant chose assurée,
Qu'ils la payent, chacun, un louis
[chaque journée.*

* * *

Après une disgrâce de quelques mois, Gaétan rentrait de nouveau à l'Opéra le 14 décembre 1767. Réintégré à son rang de premier danseur, il reprit bientôt son autorité sur le public, devant lequel il triompha en paraissant aux côtés de M^{lle} Guimard « dans une pantomime très voluptueuse » du ballet de *Dardanus*, où ils suscitaient « les sensations les plus vives et les plus soutenues dans l'âme des spectateurs ». (*Mémoires secrets*, tome III, 4 février 1768.)

Maître et compositeur des ballets, Gaétan obtint encore la succession de Dupré pour la place de directeur des écoles de danse, avec deux mille quatre cents livres d'appointements. Cette dernière fonction l'obligeait à former des sujets, qu'il devait présenter tous les trois mois, mais M. de la Ferté se plaint qu'il n'en fait rien. Et il ne doit de conserver ses gages qu'à la protection de M. le comte de Saint-Florentin, duc de la Vrillière, ministre de la maison du roi.

Très faible compositeur, il n'a laissé que deux ballets médiocres : *Endymion* et le *Nid d'oiseau*, mais avec sa prétention habituelle, il se croyait bien supérieur à ses collègues, et se refusait à collaborer.



*Le Doyen des Zéphirs.
Le Roi des Voltigeurs.*

(Gravure de l'époque, collection A. I. D.)

Le despotisme de Vestris s'exerçait surtout envers les danseuses. Il prétendait régner en maître, et n'acceptait pas d'observations. Les jeunes danseuses baissaient la tête à ses réflexions saugrenues, et se contentaient d'en rire intérieurement, quitte à prendre plus tard leur revanche. Mais il y avait aussi les indépendantes, à qui Vestris n'en imposait pas. Aux exhortations du maître, elles ripostaient vertement, et le bruit de ces disputes arrivait souvent jusqu'au public, toujours prêt à prendre parti. Quelques-unes de ces altercations sont restées mémorables.

Vestris ne cachait pas son dépit des ovations que le parterre réservait à M^{lle} Heinel, danseuse d'origine allemande, dont les débuts lui avaient fait prédire les plus brillantes destinées, et qui avait été sacrée, très rapidement, « reine de la danse ». Une discussion surgit à propos d'un pas où M^{lle} Heinel voulait figurer, et dans lequel Vestris s'était ménagé, en sa qualité de maître des ballets, tout le brillant. Les réclamations de la danseuse, les injonctions du danseur transpirèrent dans le public et excitèrent les cabaleurs contre l'Italien. Quand Vestris eut dansé la chaconne qui terminait l'opéra, il fut vigoureusement sifflé. Outré contre sa rivale qu'il croisa dans les coulisses, et incapable de maîtriser sa colère, il s'emporta et vomit contre elle un torrent d'injures, la traitant publiquement de catin. M^{lle} Heinel s'en plaignit amèrement à M^{lle} Arnould qu'elle rencontra. « Que veux-tu, ma chère, lui répondit la spirituelle cantatrice, il faut se consoler de tout; les gens, aujourd'hui, sont si grossiers qu'ils appellent les choses par leur nom. » (*Arnoldiana*, 1813, in-12, p. 32).

Mais la dispute avait fait du bruit; la scène et la salle étaient en rumeur. L'affaire fut portée devant le ministre, et celui-ci crut devoir rendre justice à l'outragée. Vestris fit les excuses les plus soumises à M^{lle} Heinel, ce qui fit avorter la manifestation organisée dans le but de le siffler. L'auditoire, venu dans l'intention d'humilier, non le talent, mais l'amour-propre du danseur, montra son indulgence « en l'applaudissant à outrance du parterre, des loges et de partout ». Mais les ennemis ne se réconcilièrent pas, et refusèrent, dans la suite, de danser ensemble.

Une autre danseuse, M^{lle} Dorival, ne craignit pas d'affronter le courroux du maître. L'affaire eut son épilogue dans la salle du théâtre, où l'apparition de Vestris déchaina un vacarme infernal. Mais Vestris, plein de son importance, étalant ses ridicules, et hué comme tyran grotesque, reprenait toujours son ascendant sur le public par son grand talent.

En juillet 1780, Vestris demanda et obtint un congé de six mois, de novembre à avril, pour lui et son fils. Un engagement avantageux était signé pour l'Angleterre. Ce fut une tournée triomphale, et fructueuse. On suspendit une séance du Parlement pour ces illustres coryphées.

* *

Malgré ses cinquante-deux ans, Vestris n'avait pas abandonné toute galanterie. Il se rapprocha de M^{lle} Heinel, dont la beauté majestueuse l'attirait. L'ancienne inimitié qui les avait divisés jadis s'était d'abord changée en alliance, lors d'une révolte des danseurs contre le directeur d'alors, M. de Vismes de Valgay. M^{lle} Heinel, qui s'était mariée à Londres où elle était allée, avec Fierville, un danseur français fixé depuis longtemps en Angleterre, et qui avait divorcé quelques années après, se mit en ménage avec Vestris. Et dix ans plus tard, le 16 juin 1792, ils se marièrent pour reconnaître un fils, Adolphe-Apoline-Marie-Angiolo, né de leur vie en commun le 9 mai 1791.

Après leur entente pour une vie commune, les deux amants décidèrent d'abandonner leur service à l'Opéra. Ils se retirèrent le 12 mai 1782 : Gaétan, avec une retraite de trois mille livres, motivée pour des services exceptionnels, ce qui, avec sa pension de maître des ballets, formait un total de quatre mille cinq cents livres, plus une autre pension de quatre mille sept cents livres que Louis XVI lui accorda en qualité de premier danseur des ballets de la cour; M^{lle} Heinel, avec une retraite de deux mille

livres et une pension de quatre mille cent livres, comme « première danseuse des ballets du Roi ». Ces brevets, ces pensions, ces retraites constituaient au ménage une rente respectable de quinze mille trois cents livres.

On vit encore Vestris et quelquefois M^{lle} Heinel paraître sur la scène de l'Opéra, et leurs rares apparitions charmaient toujours les spectateurs.

* *

Sous la Révolution, les Vestris se virent atteints dans leurs moyens d'existence par la suppression de leurs pensions. Ils laissent passer la Terreur sans réclamation. Mais en décembre 1797, Auguste, qui se charge des requêtes de son père, demande qu'on le fasse danser quatre fois pendant l'hiver. Et l'on vit le vieux Vestris esquiver le menuet du bal de « Ninette ».

En nivôse, an VIII, une pétition adressée par Vestris à Bonaparte nous met au courant de la situation précaire de Gaétan et des siens. Il dit qu'il est « obligé de recommencer ses travaux pour faire subsister lui et une nombreuse famille qui l'entourne ». « Forcé par cette nécessité, il abandonne le petit asile où il s'était retiré à la campagne pour venir s'établir à Paris, dans l'espoir de faire des écoliers et d'y gagner de quoi vivre. » Ses faibles moyens ne lui permettant pas de « louer un appartement convenable à ses exercices », il supplie le Premier Consul de lui faire donner un logement, « soit au Louvre, soit dans quelque autre bâtiment civil ». Il réclame, au nom de son épouse, « le même traitement qui est accordé aux anciens artistes de l'Opéra, et qui consiste à toucher une modique pension de deux cents francs par mois ».

Bonaparte prit en considération la demande. On fit visiter plusieurs immeubles à Vestris. Il n'en trouva qu'un à sa convenance, dans l'ancienne habitation de Flesselles, rue de la Loi, n° 332, au deuxième : un appartement composé d'une antichambre servant de salle à manger, un salon, deux chambres à coucher, deux cabinets de toilette, cuisine, deux chambres de bonne et remise pour bûcher. S'il obtint cette demeure, il n'y resta pas longtemps. En 1801, Gaétan loge avec son fils, rue de Choiseul, n° 765, puis il ira habiter près de là rue de Hanovre, avec sa femme et sa sœur aînée, Thérèse. La cadette, Violante, était morte en 1791.

Thérèse mourut le 18 janvier 1808, âgée de quatre-vingt-deux ans. M^{me} Heinel suivit de près sa belle-sœur, et succomba le 17 mars. Six mois plus tard, Gaétan, âgé de soixante-dix-neuf ans, s'éteignait à son tour.

La mort de Violante, celle de Thérèse, et aussi celle de M^{me} Heinel avaient passé inaperçues du public, aucun écho n'ayant consigné leur disparition. Il n'en fut pas de même pour Gaétan, qui eut les honneurs d'un long article nécrologique dans le *Moniteur universel*.

Il fut enterré au cimetière Montmartre, « dans le vallon à gauche en entrant ». Son tombeau consistait en une pierre horizontale de six pieds de long sur trois de large, sur laquelle on avait gravé une couronne d'olivier et deux torches funèbres. A la tête s'élevait une autre pierre en forme de cippe, portant cette épitaphe :

Ici repose — entre sa sœur et son épouse — Gaétan Apolline Baltazar — Vestris — artiste — de l'Académie impériale de musique — né à Florence — l'an 1728 — décédé à Paris — le 2 septembre 1808.

Il fut — célèbre dans son art — adoré de sa famille — chéri de ses amis — admiré du public. — L'amitié filiale lui a élevé ce simple monument.

Ces renseignements se trouvent dans le *Recueil des tombeaux des 4 cimetières de Paris*, de C.-P. ARNAUD (1817, in-8, p. 26, pl. 14). Mais l'auteur du volume sur les Vestris ajoute, en note, que les recherches qu'il a faites pour retrouver la sépulture de Vestris sont restées vaines. Son nom ne figure même plus sur les registres du conservateur.

Recueilli par L.-A. LICHY.



Gaétan VESTRIS, caricature.
(Collection A. I. D.)

L'INFORMATION RAPIDE DE LA PRESSE

19, Rue Cail, Paris (10^e)

“ LIT TOUT ”

21, Boulevard Montmartre, Paris (2^e)